N° 3 - JUIN 2018

Le courrier de

LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS

La lettre d'information de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois

PCAET
Le Plan Climat Air Energie Territorial

PLUi
Le Plan Local d'Urbanisme Communal

2 sigles pour construire l'avenir du territoire

HABITAT
Nouvelles actions pour l'habitat

URBANISME AMÉNAGEMENT
PCAET PLUi

CONSOMMATION
Filières Courtes

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Boulay zone commerciale

CULTURE
En juin Boulay Bouq'in

www.houvepaysboulageois.fr

SOMMAIRE

HABITAT 3

URBANISME AMÉNAGEMENT 4 et 5

CONSOMMATION 6

ECONOMIE 7

CULTURE 8

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Le courrier de la Houve et du Pays Boulageois

N°3 - Juin 2018

Directeur de la publication : André Boucher
Suivi éditorial : Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois
Mise en page et impression : ImprimCom'Est - 57220 Boulay
Photographies : Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois - ArtePlus
Tirage : 10 500 exemplaires
N° ISSN en cours - Dépôt légal à parution.

L'EDITO DU PRÉSIDENT

Comme tous les ans à cette période, nos équipes travaillent d'arrache-pied pour être prêtes les 23 et 24 juin prochains à Boulay Bouq'In, le salon du livre de la communauté de communes. Vous y retrouverez ce qui a fait son succès autour d'animations inédites sur le thème du sport et de la littérature.

En parallèle, la vie de la CCHPB suit son cours et comme vous pourrez le constater dans ce numéro, il a été beaucoup question ces derniers temps de développement du logement et des activités économiques.

Toutes les communes et communautés de communes sont aujourd'hui obligées de réfléchir au développement de leur territoire pour les 10 à 15 prochaines années dans un contexte réglementaire très contraint. C'est pourquoi vous pourrez découvrir les deux démarches lancées dans les prochaines semaines : l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territoire et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, par lesquels je souhaite que la communauté de communes et les communes puissent décider ensemble de leur avenir et répondre aux objectifs législatifs qui nous sont imposés tout en permettant le développement du logement et de l'économie. Au nom de la CCHPB, les vice-présidents et moi-même nous sommes engagés à une large collaboration avec les communes et à une concertation avec les forces vives du territoire pour que ces documents reflètent les objectifs de tout un territoire.

Au-delà de ces documents stratégiques, les élus et services travaillent pour améliorer l'emploi et le cadre de vie. Le développement de la zone commerciale de Boulay en est la preuve tout comme le soutien de la CCHPB à la rénovation énergétique des logements des foyers à revenus modestes.

Bonne Lecture.

André BOUCHER,
Le président de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois

De nouvelles actions pour l'habitat

Cette année, la CC de la Houve et du Pays Boulageois a initié deux nouvelles actions dans le domaine de l'habitat et du logement avec un objectif : améliorer la qualité de nos logements tout en venant en aide aux plus fragiles.

Le Programme «Habiter Mieux»

La loi de transition énergétique de 2015 a fixé un objectif de rénovation de 500 000 logements par an à compter de 2017. Parmi les nombreuses mesures mises en œuvre, l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat, a décidé la poursuite de son programme Habiter Mieux.

Ce programme vise à accompagner les foyers modestes en situation de précarité énergétique. Pour améliorer l'efficacité de ce programme, la CCHPB s'engage auprès de l'Etat au niveau local. Elle a ainsi contractualisé avec le CALM, le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle.

- Un interlocuteur dédié localement pourra vous aider à monter le dossier et en premier lieu de savoir si vous êtes éligible au dispositif
- La mise en place de 2 permanences mensuelles (1 à Boulay le 1er mardi de chaque mois, 1 à Falck le 3ème mardi de chaque mois) animées par des professionnels du CALM
- Aides financières supplémentaires, car la CCHPB s'est engagée à verser 500 euros en complément des aides de l'ANAH pour chaque dossier où des travaux sont réalisés.

Découvrir le dispositif «habiter mieux» : http://renovation-info-service.gouv.fr/le-programme-habiter-mieux

Contacter le CALM : 03 87 75 32 23 www.calm-logement.fr

Adhésion à l'Agence Locale pour le Climat du Pays Messin (ALEC)

En parallèle du dispositif Habiter Mieux, les élus ont également décidé d'adhérer à l'ALEC.

L'ALEC porte conseil à tous les porteurs de projet (collectivités, entreprises, habitants...) dans le domaine de la rénovation énergétique des logements.

L'ALEC va donc reprendre l'animation de l'Espace Info Energie (permanences mensuelles sur le territoire) dont les missions sont :

- Un conseil gratuit et impartial sur les travaux et aides financières mobilisables
- Une information plus approfondie sur rendez-vous
- Un bilan thermique simplifié de votre logement
- L'accès à une documentation pratique et l'orientation vers les certifications de qualité pour les entreprises choisies pour les travaux. En complément, des animations territoriales sont prévues. Toutes ces actions sont le socle de la plate-forme de rénovation énergétique mise en place par l'ALEC et la CCHPB

En savoir plus : http://www.alec-paysmessin.fr / 03 87 50 82 21

PCAET – PLUi

2 sigles pour construire l'avenir du territoire

PCAET
Le Plan Climat Air Energie Territorial

1 - Qu'est-ce que le PCAET

Le PCAET est un document visant à traduire en actions les objectifs de la collectivité pour maîtriser la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air et atténuer les effets du changement climatique. Après un diagnostic du territoire et des réflexions en groupes de travail mêlant élus et acteurs socio-économiques, il est arrêté un plan d'actions validé par le conseil communautaire pour une durée de 6 ans.

2 - Pourquoi le PCAET

Depuis la fusion du 01/01/2017, la CCHPB a dépassé le seuil de 20 000 habitants, seuil au-dessus duquel l'élaboration du document est obligatoire (loi de transition énergétique de 2015).

3 - Quelles actions

Les actions à mener peuvent intervenir dans de nombreux domaines : logement, transport, économie, déchets, agriculture...
Elles devront poursuivre et amplifier les actions déjà engagées par la CCHPB : soutien à la rénovation énergétique (voir article page 3), projet de création d'une aire de covoiturage, développement des énergies renouvelables...

L'objectif est de construire ce document avec des actions concrètes qui touchent au quotidien des habitants.

"Dans quelques semaines, les élus vont lancer l'élaboration de deux documents stratégiques pour l'avenir du territoire intercommunal : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Plan Local d'Urbanisme Territorial (PLUi)."

Quelles durées d'étude ?

Les documents ont une durée d'élaboration différente, estimée à 2 ans pour le PCAET et 5 ans pour le PLUi. Cependant, démarrer ces deux projets de manière concomitante est intéressant puisque les actions du PCAET serviront à alimenter certains aspects du projet de PLUi, comme **le domaine des transports ou de l'environnement.**

Mutualisation et économie

Pour élaborer ces plans, la CCHPB a choisi une démarche ambitieuse. C'est la première fois en Moselle que les deux démarches vont être menées en parallèle. De plus, les élus travailleront avec une structure unique de proximité pour produire tous les documents nécessaires : l'AGURAM (Agence d'Urbanisme des Agglomérations de Moselle). Elle viendra en appui des travaux menés par les agents de la CCHPB. Ces différentes mesures permettront de mutualiser et de réaliser des économies d'échelle, avec 1 seul PLUi à la place de 37 documents communaux.

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

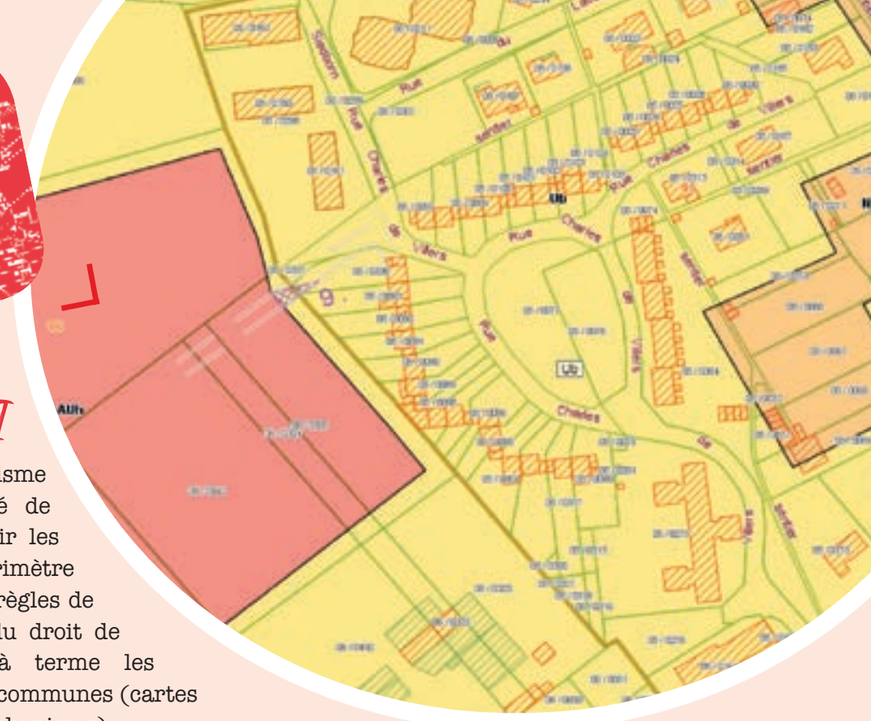

1 - Qu'est-ce que le PLUI

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle de la communauté de communes. Il permet de définir les règles d'utilisation des sols, le périmètre des zones constructibles et les règles de construction dans le respect du droit de l'urbanisme. Il remplacera à terme les documents existants sur les 37 communes (cartes communales et plans locaux d'urbanisme).

2 - Pourquoi le PLUI

Dans un contexte où la vie quotidienne dépasse largement les limites communales, les élus souhaitent engager une démarche commune de réalisation d'un document qui va traduire les objectifs de développement pour les 10 prochaines années. Il permettra de définir les zones de développement de l'habitat, des activités économiques et des zones naturelles à préserver.

3 - Travailler ensemble

Le développement du logement est aujourd'hui de plus en plus encadré pour limiter la consommation foncière et préserver les milieux naturels. Dans ce contexte, il apparaît indispensable de répartir ensemble les possibilités d'extension offertes aux 37 communes, pour sortir de la logique du premier arrivé premier servi et garantir le développement homogène du territoire.

Collaboration et concertation

La réflexion stratégique qui aboutira à l'approbation des ces plans ne peut être réalisée exclusivement par les techniciens et élus intercommunaux. Par conséquent, pendant 5 ans, de nombreuses phases de collaboration (travail entre les 37 communes et la communauté de communes) et de concertation (information des acteurs socio-économiques et de la population) sont prévues : groupes de travail, consultation des conseils municipaux, enquêtes publiques, articles de presse, alimentation du site Internet…

Les filières courtes ont le vent en poupe

La mise en avant des produits vendus en filière courte est au cœur des débats actuels sur l'alimentation. Il existe plusieurs manières de les valoriser pour promouvoir les produits locaux et de bonnes habitudes alimentaires.

40 %* C'est la part de produits issus de l'agriculture durable proposés aux enfants et adultes qui dégustent les repas confectionnés chaque jour au restaurant scolaire intercommunal. Ce chiffre regroupe les produits bio, les produits labellisés (AOC par exemple) et les produits issus de circuits courts. Par filière courte (ou circuit court), il faut comprendre un produit qui a transité par le biais d'aucun ou un seul intermédiaire maximum avant sa commercialisation. C'était une volonté politique forte de mettre en avant les productions régionales de qualité. Depuis presque 2 ans maintenant, c'est en moyenne 1 produit par jour vendu en filière courte qui sert de matière première au restaurant. Tous les types d'aliments sont concernés. A titre d'exemple, la viande labellisé «Viande du Terroir Lorrain» est très utilisée, tout comme les laitages du GAEC de Salm, ferme vosgienne, particulièrement appréciés par les enfants.

Retrouvez l'ensemble de nos menus sur notre site internet ; les produits mis en valeur en vert sont les produits bio, en rouge les filières courtes.

Les chambres d'agriculture se mobilisent pour mettre en relation la restauration collective et les agriculteurs, par exemple en ayant créé une plate-forme en ligne (**http://www.les-fermiers-lorrains.fr/**).

Volmerange-lès-Boulay : ouverture d'une «Ruche qui dit oui»

Depuis novembre 2016, une semaine sur deux, les mardis de 18h à 19h, les clients viennent récupérer les commandes de produits locaux.

Ce sont près de 20 producteurs qui sont partenaires de la Ruche. La Ruche qui dit oui est une entreprise qui chapeaute plusieurs centaines de points de vente locaux. Le concept permet une inscription simple, des commandes par internet. Tout est fait pour faciliter la mise en relation des petits producteurs et des clients.

https://laruchequiditoui.fr/fr

La vente directe

En complément de ces initiatives collectives en restauration, la vente directe est bien sûr le mode de commercialisation le plus utilisé. Ces dernières années, la filière agricole s'est beaucoup diversifiée pour proposer aux consommateurs des produits de qualité à quelques kilomètres de chez soi : viande à Niedervisse et Roupeldange, œufs à Condé-Northen, jus de fruits à Dalem... Les exemples sont nombreux avec parfois une disponibilité 24h/24 via des distributeurs automatiques pour être au plus près des habitudes des clients. De nombreux sites internet recensent la liste des producteurs locaux. La vente plus traditionnelle sur les marchés a elle aussi la cote.

Zone commerciale de Boulay : dynamisme et emploi

Tout le monde l'a constaté : la zone commerciale de Boulay bouge et s'agrandit en 2018. Revue de détail...

Trois ans après l'ouverture de Mc Donald's, c'est une arrivée massive de commerces et services qui s'annonce sur la zone de la rue du Général Newinger. Les ouvertures vont démarrer dès cet été et s'échelonner jusqu'à la rentrée.

Tout d'abord sur la partie nord de la zone, en face de la maison des services Alphonse Bastian, les clients pourront bientôt parcourir les allées :

- Un magasin de pièces détachées automobiles
- Trois cellules commerciales avec notamment un assureur et d'autres commerces
- Un magasin d'équipement de la maison
- Une enseigne nationale d'électroménager devrait s' installer sur le dernier terrain de la zone.

Super U s'agrandit

De nouveaux services, un magasin rénové et plus grand, un drive. Voici tout ce que les clients habituels du SUPER U pourront trouver d'ici à la mi-juillet. La direction du magasin a travaillé de nombreux mois sur ce projet pour qu'il réponde à la demande des visiteurs. Les travaux ont duré tout l'hiver et au printemps. Les commerces attenants sont conservés (certains changent juste d'emplacement). La surface du magasin augmente de moitié passant de 2300 à 3500 m². De l'ancien magasin, seule la coque a été conservée. Tout a été repensé pour plus de convivialité : nouveau mobilier, nouvelle disposition, signalétique revue, couleurs accueillantes, plus de caisses...

Une zone économe en foncier et des économies d'énergie

Le développement de ces activités se fait également dans un cadre durable. L'extension du SUPER U a été l'occasion pour le magasin de faire nombreuses économies d'énergie en passant sur un éclairage tout LED, des armoires froides fermées ou bien encore l'utilisation d'un gaz réfrigérant neutre en émissions de Co2.

Des emplois à la clé

Tous ces projets sont bien sûr pourvoyeurs d'emploi. SUPER U prévoit à terme 20 recrutements. Il y en a 17 autres pour le magasin d'équipement de la maison. Les autres enseignes ont également prévu des embauches. Nul doute que le succès de toutes ces boutiques permettra d'atteindre voire de dépasser la cinquantaine d'emplois nouveaux sur la zone !

LE RÔLE DE LA CCHPB

Comme pour tous les porteurs de projets économiques, la CCHPB a suivi de près l'émergence de ces bâtiments et a accompagné les professionnels dans le montage administratif des projets : réflexion sur les aménagements et les circulations en amont avec la ville de Boulay pour s'insérer dans le réseau existant, aide au montage du dossier de permis de construire puis instruction de ce dernier, concertation avec les services de l'Etat pour l'obtention des autorisations administratives...

Place au sport !

Les 23 et 24 juin prochains, la neuvième édition de Boulay Bouq'In sera l'occasion de célébrer le sport avec un programme d'animations très varié.

Se renouveler sans perdre ce qui fait la force du salon : tel est le défi présenté chaque année aux organisateurs. Après avoir célébré la gastronomie ou l'amitié franco-allemande, Boulay Bouq'In mettra en valeur sport et littérature.

Comme chaque année, le salon vous proposera de découvrir les œuvres de plus de 100 auteurs pour tous publics.

Concerts, tables rondes et spectacles de rue raviront petits et grands. Cette année, le public pourra également participer à des animations sportives encadrées par les clubs boulageois : chasse au livre, pétanque, concours d'adresse, minitennis et babyfoot humain au programme. Le flyer joint à la brochure devrait vous permettre de trouver l'animation à votre goût !

Boulay Bouq'In - Place de la République à Boulay
Ouverture du salon samedi et dimanche de 10h à 19h.
Animations en soirée le samedi.

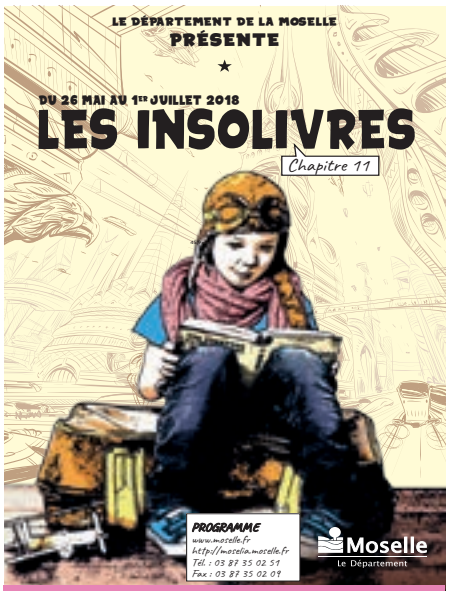

Une fois encore, la CC de la Houve et du Pays Boulageois rejoint le Conseil Départemental de la Moselle pour organiser 9 représentations dans le cadre d'Insolivres.

Envie d'ailleurs

En juin, le spectacle vivant est à l'honneur sur tout le territoire intercommunal. Pendant toute la première quinzaine de juin, la programmation d'Insolivres s'inscrit dans le thème départemental : la BD autour du monde. Du 5 au 16 juin, vous pourrez y découvrir le spectacle de Fred Duvaux, Mukashi Mukashi.

Fan de manga et de culture japonaise, Fred Duvaux vous entraînera sur les traces d'Akataro, le fils de la crasse. Vous vous plongerez dans cet univers inhabituel pour y découvrir les yokaï, figures très populaires des contes japonais. Vous deviendrez familier du Kappa, du Tanuki et du Kengu. Dépaysement garanti !

Programmes complets sur www.houvepaysboulageois.fr